

La filière de la sécurité privée, en manque de bras, s'ouvre en urgence aux étudiants avant les JO 2024 à Paris

Avec l'objectif de former 3 000 agents issus de l'enseignement supérieur d'ici à avril 2024, les organismes de qualification entament un contre-la-montre. Tout est mis en place pour attirer des jeunes motivés à l'idée de travailler pendant les Jeux olympiques.

« Commencez la réanimation cardiopulmonaire. » La voix mécanique du défibrillateur indique à Manon et Aloys, 18 ans, la marche à suivre, alors qu'ils sont penchés sur le buste d'un mannequin d'exercice. A Versailles, dans la salle de travail de l'École européenne de sécurité privée (EESP), ces deux étudiants en première année de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) répètent les gestes de premiers secours, essentiels pour devenir agent de sécurité privée.

Avec six autres étudiants, ils se forment à cette profession en tension, qui ne parvient plus à attirer. Face aux besoins importants prévus pour les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, le comité d'organisation (Cojop) et le gouvernement cherchent à attirer en urgence des personnels venus de tous horizons. Ainsi, depuis mi-avril, la formation au métier d'agent de sécurité privée s'est ouverte aux élèves de l'enseignement supérieur. Un complément vital, qui doit permettre la mise à disposition de 3 000 étudiants à l'été 2024, parmi les 22 000 agents requis sur place au plus fort de l'événement.

Dans un format réduit de cent six heures de formation, contre cent soixante-quinze pour le cursus habituel, les étudiants préparent donc le Certificat de qualification professionnelle « Participer aux activités privées de sécurité des grands événements » (CQP-PSGE), diplôme qui leur permettra d'obtenir une carte temporaire, à faire valoir pour les manifestations sportives et les festivals de plus de 300 personnes, valable jusqu'au 30 septembre 2025.

« Les JO, c'est le graal pour nous »

Pour ces jeunes, c'est le début d'une session qui va durer trois semaines. Et les savoirs à maîtriser sont déjà très variés : il faut connaître des notions juridiques complexes, mais aussi acquérir des réflexes dans la gestion des situations conflictuelles ou des risques terroristes. « On a aussi appris les méthodes de palpation pour les fouilles », détaille Aloys, qui a appris l'existence de cette formation grâce à sa mère.

Tous sont enthousiastes à l'idée d'être acteurs du plus grand événement sportif : « Les étudiants en Staps, ce sont des sportifs. Donc les JO, c'est le graal pour nous », s'exclame Aloys, qui regrette les difficultés pour obtenir des billets pour les épreuves olympiques. Habi, 23 ans, est en licence de géographie et aménagement à la Sorbonne, à Paris : « Ce sont des informations cruciales, qui nous seront utiles même sans être agent de sécurité. On appréhende l'humain, et la manière dont il va réagir », raconte cette habituée de ce type de formations, qui a déjà travaillé au Stade de France comme hôtesse d'accueil et à Bercy comme agente observatrice.

Pour d'autres comme Axel, 23 ans, alternant en BTS management opérationnel de la sécurité, cette formation est un moyen de « sortir des bureaux » et d'exercer le métier sur le terrain. Une possibilité qui lui sera offerte, une fois son diplôme obtenu, à l'occasion du tournoi de Roland-Garros, du 28 mai au 11 juin.

Un processus d'inscription accéléré

Malgré cette volonté de former vite, le départ semble timide. Cinq cents étudiants ont, pour l'heure, entamé la procédure en ligne, parmi lesquels 200 sont officiellement inscrits auprès d'un organisme : « Ce n'est pas encore assez, il faut aller chercher plus de jeunes. Mais c'est encourageant de voir leur motivation », témoigne Charline Avenel, rectrice de l'académie de Versailles.

Les organisateurs espèrent combler ce manque de participants en organisant plus de sessions à destination des étudiants, mais aussi par l'habilitation de nouveaux établissements à la formation, comme les lycées professionnels. Pour l'heure, le processus de validation des inscriptions a été largement facilité : « En treize ans de direction à l'EESP, je n'ai jamais vu des autorisations d'entrée en formation délivrées aussi rapidement », se réjouit Benoît de Saint-Sernin, directeur de l'établissement, qui est également à la tête de deux autres écoles d'intelligence économique et de cybersécurité.

Surtout, les formateurs espèrent que la grande campagne numérique menée avec le concours des mairies, des Crous (Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) et des services civiques fera son effet. Tout comme la mise en avant de la rémunération de la formation : « L'objectif, c'est de gagner quelques sous pendant les JO, et ensuite de partir au Canada », raconte Habi. Avec un bonus de 600 euros d'aide régionale en Ile-de-France, les bénéficiaires de la formation obtiendront entre 950 et 1 100 euros à l'issue des trois semaines. Un avantage financier qui s'ajoute à leurs futures rémunérations dans le domaine de la sécurité privée, qui ont connu une hausse sensible ces dernières années.

La course contre la montre est donc lancée. Avec neuf sessions complètes prévues jusqu'à la fin juillet, l'EESP, « petite école dans le système », table sur la formation de 90 étudiants d'ici au milieu de l'été. Ce quota est restreint par la limitation des promotions à douze personnes, un seuil qui n'est pourtant pas toujours atteint.

Lors de cette session inaugurale, seules huit places sont occupées. Trois n'ont pas été pourvues, tandis que la dernière personne n'a pu se présenter, en raison d'examens universitaires.

Ce type d'impératifs d'emploi du temps risque d'émailler toute la séquence de formation : « Il va peut-être y avoir un trou entre septembre et octobre, avec la rentrée universitaire, explique Benoît de Saint-Sernin. On a prévu des horaires en soirée, pour les étudiants qui voudraient venir après les cours. » Certains organismes prévoient même de planifier certaines étapes de la formation en distanciel. L'échéance olympique, et l'absolue nécessité de maîtriser les problématiques de sécurité à cette occasion, mérite bien d'assouplir les procédures habituelles.

par Quentin Celet

